

English

terme	
Coopérative	Les personnes partageant les mêmes intérêts sont membres sociétaires d' une coopérative . Le but de la coopérative d'habitation plus que de vivre, est la vie en commun tels que dans Hunziker Areal à Zurich ou dans Hobelwerk à Winterthur.
Statuts	Les statuts de la coopérative régissent l'organisation. L'ensemble de ses membres forment l'Assemblée Générale. Cette assemblée décide des grands projets et élit le conseil d'administration. Chaque membre de la coopérative dispose d'une voix.
Adhésion	Tous les adultes doivent être membres-sociétaires de la coopérative lors de la location d'un appartement. Ils paient CHF 1 000 de frais d' adhésion. Chaque sociétaire a des droits: il peut voter, élire et être élu. Mais il a aussi des devoirs: il doit respecter les règles de la coopérative.
Capital social	<p>Une personne qui souhaite louer un appartement, doit préalablement acquérir des actions. Cela signifie que tout le monde contribue aux frais d'achat du terrain et de construction (capital social). Le coût annuel par mètre carré (m2) de surface habitable est de CHF 250. Exemple:</p> <p>Pour un appartement de 4.5 pièces de 100 m2, les certificats d'actions coûtent CHF 25 000. La coopérative aide les personnes qui n'ont pas assez de moyens pour acquérir ces certificats d' actions.</p> <p>Lorsque les locataires quittent la coopérative, le montant investi dans ces certificats de participation leur sera remboursé.</p>
Occupation	<p>Le règlement d'occupation en personnes indique quelle taille de logement pour les locataires. La règle est la suivante: Taille du logement= nombre de personnes + une pièce (occupation). A titre d'exemple:</p> <p>pour 1 personne un logement de maximum 2,5 pièces pour 3 personnes un logement de maximum 4,5 pièces pour 4 personnes un logement de maximum 5,5 pièces</p>

Coût du loyer	<p>Une coopérative d'habitation n'est pas axée sur le profit. Le loyer dans une coopérative immobilière est fixé de manière à couvrir les coûts de la coopérative (loyer à prix coûtant). Les coûts comprennent, par exemple, les intérêts sur l'argent emprunté, les frais administratifs et le coût des réparations et d'entretien.</p>
Les espaces communes	<p>Les espaces communs pour la communauté. Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle avec cuisine pour des fêtes privées - Atelier avec outils et machines - Point de rencontre ouvert pour tous - Jardin communautaire - Terrains de jeux et aires de barbecue <p>Vu que chaque locataire paie une contribution aux espaces communs incluse dans le loyer, les coûts pour une personne seule ne sont pas élevés.</p>
Quartier pauvre en voitures	<p>La coopérative plus que vivre œuvre pour la protection de la nature et de l'environnement. C'est pourquoi elle construit des immeubles avec une consommation modérée d'énergie. Les locataires contribuent également à protéger la nature et l'environnement et doivent se passer de leur propre voiture. La coopérative accorde des exceptions si la voiture est nécessaire pour le travail ou pour des raisons de santé.</p> <p>Mais il y a des voitures et des vélos électriques à louer sur le site de Hunziker et celui de Hobelwerk. Les transports publics sont également à proximité.</p>